



Raccordement à la charge du locataire

Par **Kimyko**, le **07/03/2016** à **17:32**

Bonjour à tous,

Voilà je voudrais louer un local commercial. Toutefois, le propriétaire me demande de prendre à ma charge les frais de raccordements électriques et de l'eau..

Est ce qu'il est dans son droit ? Sachant que c'est une somme assez conséquente et que je n'en reverrai pas la couleur ?

Merci de vos renseignements